

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 OCTOBRE 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 07 octobre à 19 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02 octobre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02 octobre 2026.

Présents : Mesdames BRULE Clarisse, FÈVRE Béatrice, JUMEL Typhaine, LE NINAN Alexandra, STRICOT Gaëlle, SYLVESTRE Audrey

Messieurs BEY Jean-Marie, CATELION Laurent, DUPE Laurent, PUISSANT Charlie

Absents : Madame BERCEGEAY Noémie ; Messieurs COUEDIC Jérôme, COUEDIC Philippe,

Absents ayant donné procuration : Madame VILLET Emilie (procuration à JUMEL Typhaine), Monsieur MILOUX François (procuration à BEY Jean-Marie)

Secrétaire de séance : Madame JUMEL Typhaine

07OCT26_01– Approbation du procès-verbal de la séance du 07 septembre 2026

Vu le procès-verbal de la réunion du 07 septembre 2026 envoyé par courriel à l'ensemble des conseillers ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 07 septembre 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 07 octobre 2026
Le Maire, Gaëlle STRICOT



Le secrétaire de séance

